

# JOURNEE NATIONALE D'ARBITRAGE



# SOMMAIRE

- ➡ PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE
- ➡ LES MATERIELS SPECIFIQUES
- ➡ LA PRISE DE DISTANCE
- ➡ LES REGLES SPECIFIQUES AVANT LE DEBUT DU COMBAT
- ➡ FAUTES et SANCTIONS SPECIFIQUES
- ➡ LES TYPES D'EPREUVES
- ➡ LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE CONCERT INTERNATIONAL

# PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE

➡ Qui peut pratiquer réglementairement ?

Toute personne atteinte d'un handicap des membres inférieurs

➡ Comment pratique - t - on ?

La seule pratique reconnue au niveau international est celle en fauteuil roulant

➡ Quelles sont les armes pratiquées en compétition ?

Les hommes pratiquent les trois armes, les femmes tirent uniquement au fleuret et à l'épée.

Tous les tireurs pratiquent au moins deux armes. Dans les épreuves officielles, les escrimeurs ont la possibilité voire parfois l'obligation de tirer à deux armes.

# PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE

## ➡ Existe-t-il des catégories de handicap ?

Oui, les tireurs sont répartis dans trois classes:

A : Regroupant les paraplégies avec atteinte basse, les amputés, les hémiplegiques, les polios ...

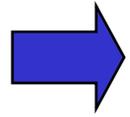
B : Regroupant les paraplégies avec atteinte haute par définition ces tireurs n'ont pas d'abdominaux.

C : Les tétraplégies

## ➡ Comment se déroulent les compétitions ?

- Les épreuves internationales officielles se déroulent par classe de handicap (A, B, C)
- En France, toutes les épreuves sont dites open sans classe de handicap ou mixte lorsque des tireurs valides tirent en fauteuil roulant.

# PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE



Quelles sont les surfaces valables que les tireurs doivent toucher ?

Au fleuret et au sabre les surfaces à atteindre sont identiques à la pratique valide.

A l'épée, les jambes cibles trop faciles à toucher ne sont pas une surface valable, cependant si une touche atteint le dossier du , fauteuil celle-ci, sera considérée comme valable.

Aussi, on recouvre les jambes du tireur et son dossier côté main armée avec un "tablier" en tissu lamé métallique relié à la masse qui neutralise les touches éventuellement portées.

# PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE

## Quelles sont les règlements appliqués ?

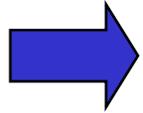
L'escrime handisport respecte deux règlements tout d'abord : celui de la F.I.E dans son ensemble et celui de l'I.W.F.C (International Wheelchair Fencing Comite), comité technique qui dirige l'escrime en fauteuil roulant et qui a adapté et créé les règles spécifiques à la pratique de l'escrime en fauteuil roulant.

## Cas particuliers

En France les personnes mal et non voyantes peuvent également pratiquer.

Elles tirent à l'épée debout en respectant les règles de la F.I.E. Cette forme de pratique n'est pas reconnue sur le plan International.

# LE MATERIEL SPECIFIQUE

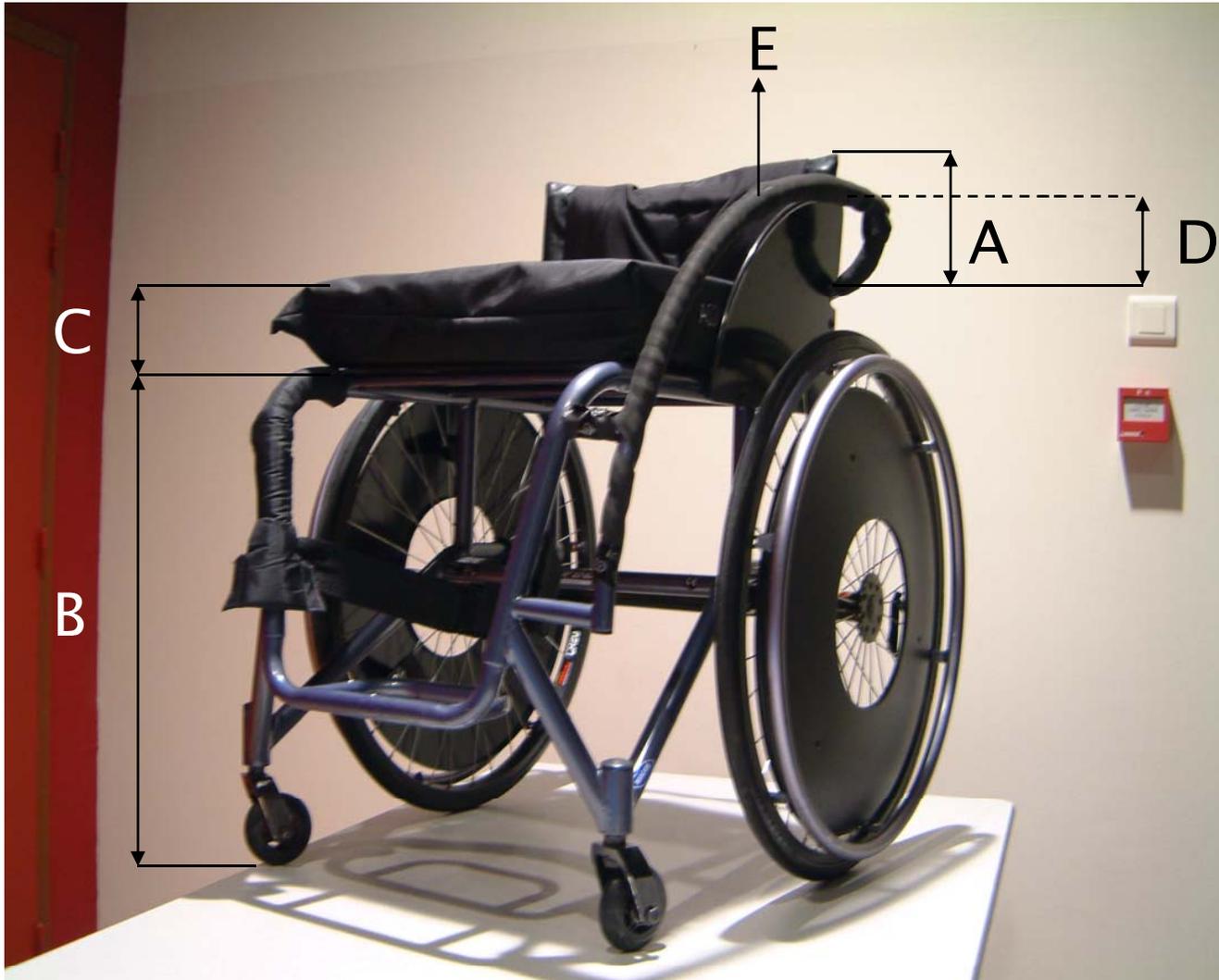


## LE FAUTEUIL ROULANT

Le fauteuil roulant fait partie de l'équipement du tireur. Il doit répondre à des côtes précises qui sont contrôlées avant le début des compétitions officielles.

Pour une pratique à haut niveau il est réalisé sur mesure afin de permettre à l'escrimeur de s'exprimer avec un maximum d'aisance.

# LE MATERIEL SPECIFIQUE



**A : Hauteur du dossier  
15 cm minimum**

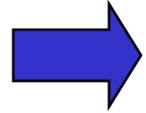
**B : Hauteur du cadre  
entre l'assise du fauteuil  
et le sol 53 cm maximum**

**C : Epaisseur du coussin  
10 cm maximum**

**D : Hauteur de l'accoudoir  
Côté main non armée  
10 cm minimum**

**E : Poignée main non armée**

# LE MATERIEL SPECIFIQUE



L'APPAREIL DE FIXATION « HANDIFIX »



## HANDIFIX 2

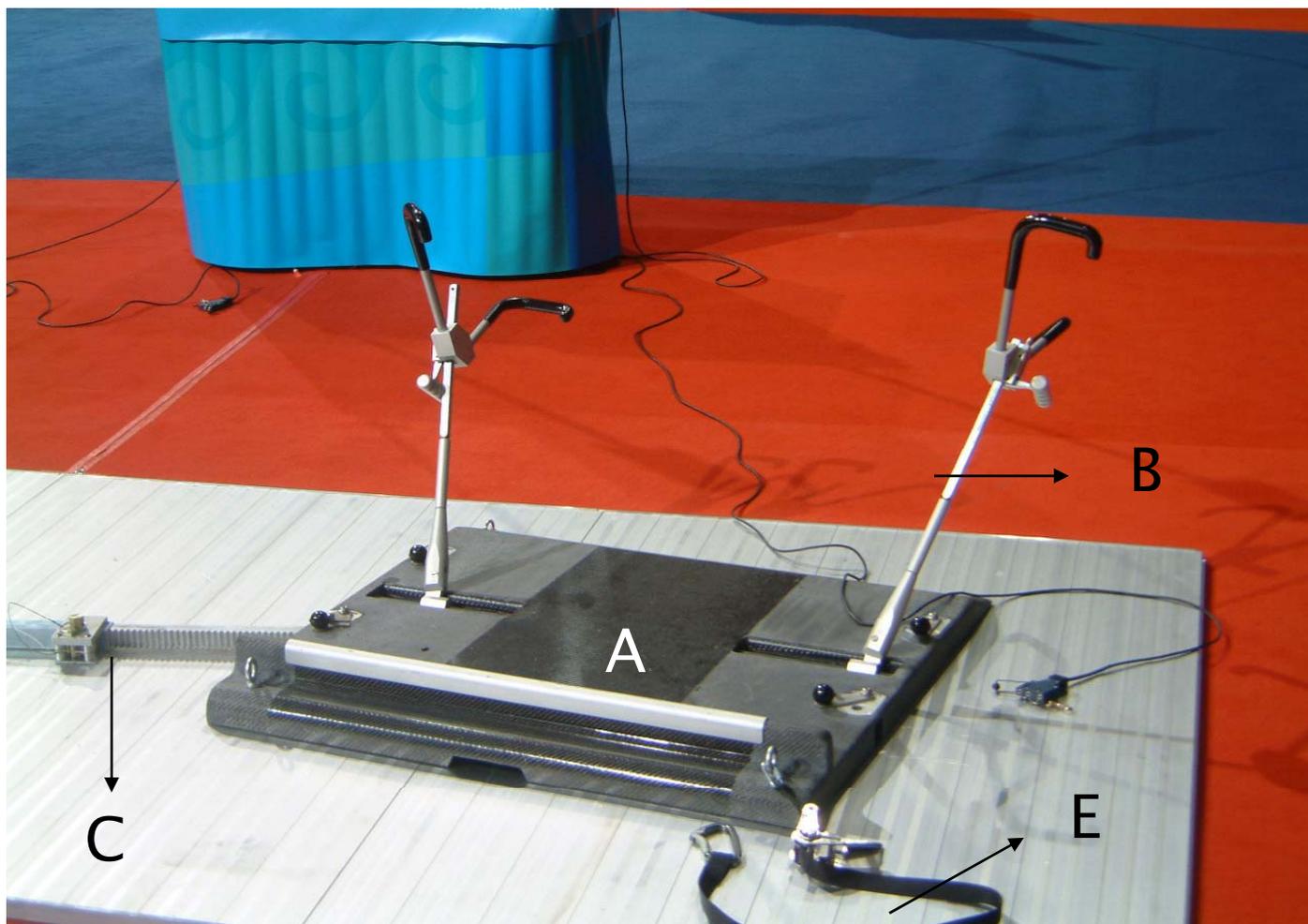
- ➔ Les fauteuils sont fixés sur les plateformes en carbone. Celles - ci sont reliées par une crémaillère qui permet de régler la distance entre les deux tireurs.
- ➔ Ce système offre toutes les garanties de sécurité, de rapidité de mise en œuvre sans outil, enfin sa légèreté permet au tireur en fauteuil d'être autonome.
- ➔ Cet appareil mis au point conjointement par la FFH et EDF a équipé les Jeux Paralympiques d'Athènes et les Championnats du Monde de Turin 2006 .

**A : Plateforme en carbone sur laquelle tout type de fauteuil est placé.**

**B : Bras de fixation qui maintient le fauteuil sur la plateforme**

**C : Crémaillère qui relie les deux plateformes et permet le réglage de la distance entre les deux tireurs**

**E : sangle de maintien**



**HANDIFIX**



# LE MATERIEL SPECIFIQUE



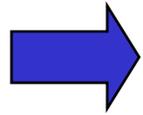
Le tablier

Fils de masse relié à la piste

# LA PRISE DE DISTANCE

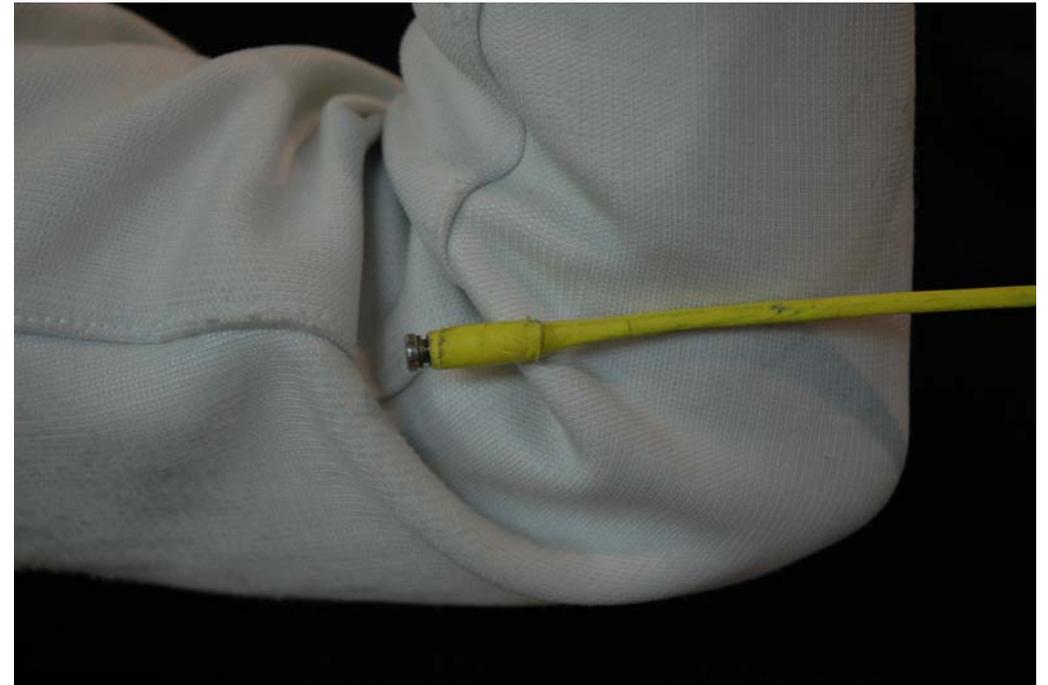
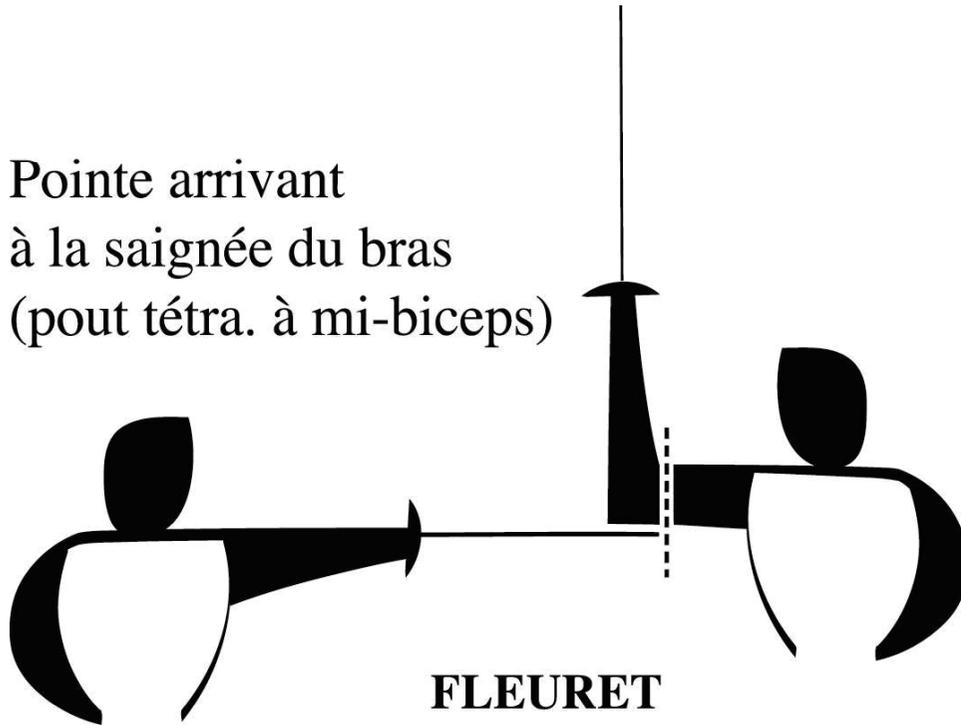
- ➔ La distance est prise avant le début de chaque match, sous la surveillance du président de jury.
- ➔ Le tireur qui a le bras le plus court fait référence par rapport à son adversaire
- ➔ Lorsque le combat est commencé, il n'y a plus la possibilité de modifier la distance, sauf si le président de jury le demande.
- ➔ La prise de distance est un moment clef elle peut changer la physionomie d'un match. Le président de jury doit être très attentif quant à une bonne position des tireurs au moment de la prise de celle-ci.

# LA PRISE DE DISTANCE

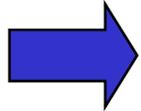


Au fleuret, la pointe de l'arme doit venir se placer au niveau du pli de la saignée du bras.

Pointe arrivant  
à la saignée du bras  
(pout tétra. à mi-biceps)



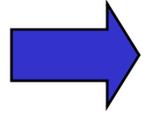
# LA PRISE DE DISTANCE



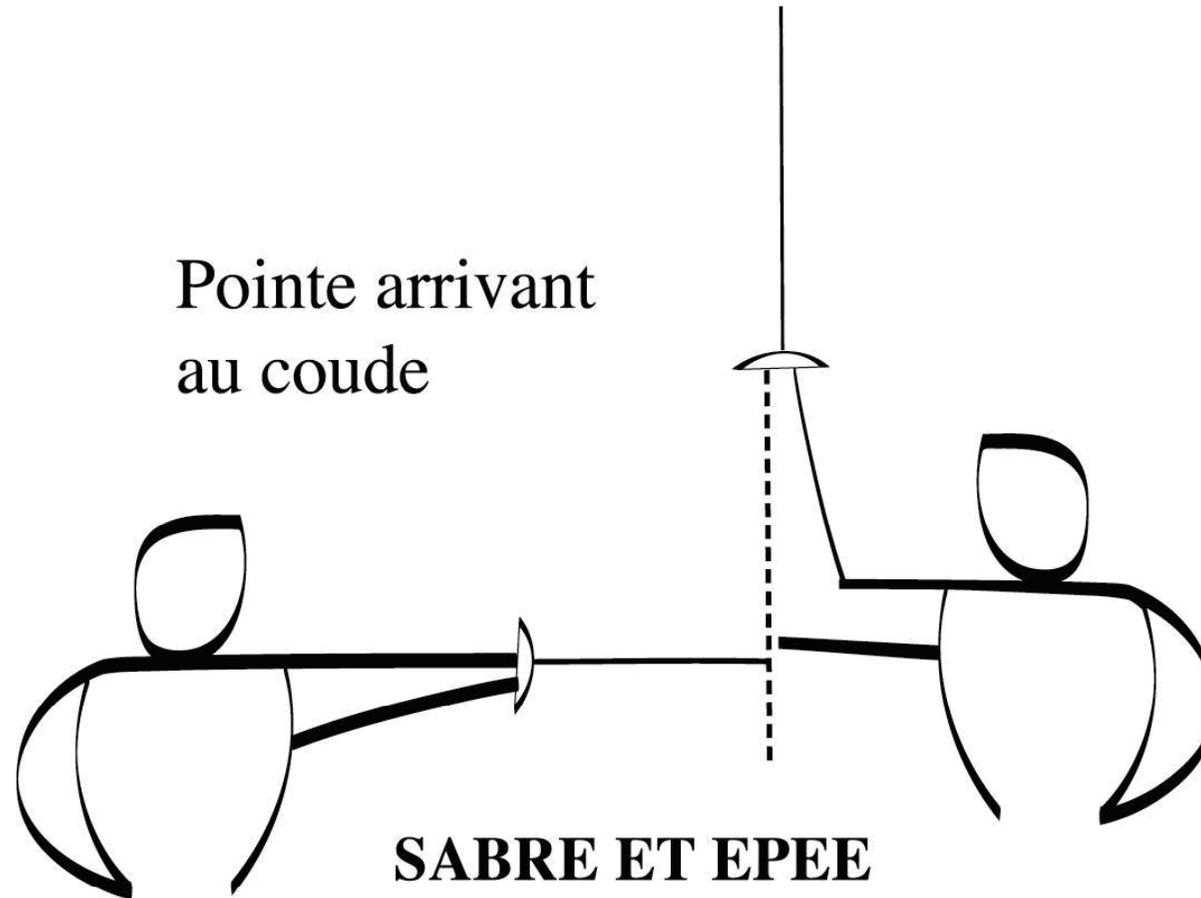
Cas particulier, pour les tétraplégiques (catégorie C) la pointe du fleuret sera placée à mi - biceps.



# LA PRISE DE DISTANCE



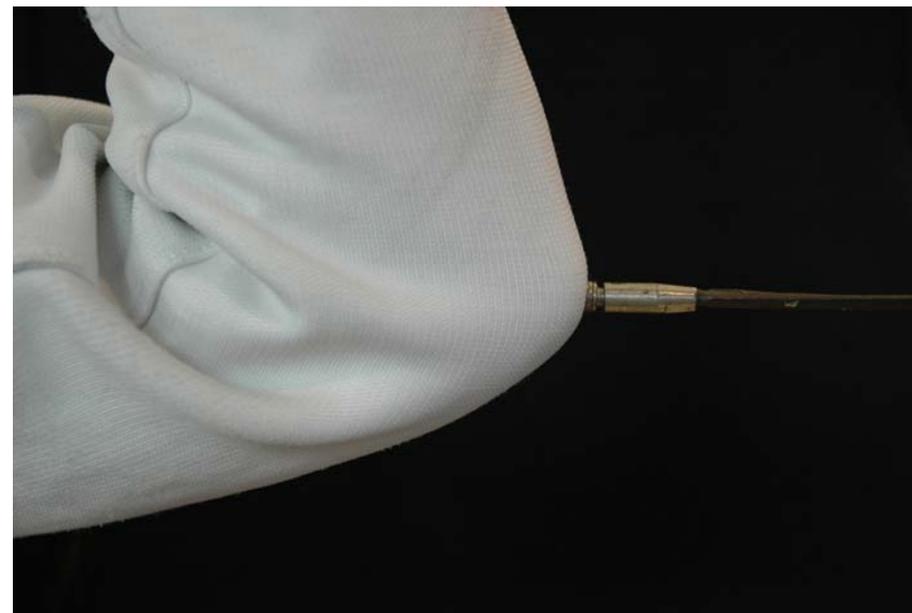
A l'épée et au sabre, la pointe de l'arme doit venir se placer à l'extrémité du coude.



# LA PRISE DE DISTANCE

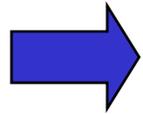


Sabre



Epée

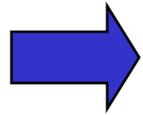
## LA PRISE DE DISTANCE



Dans tous les cas, le président de jury devra veiller à ce que

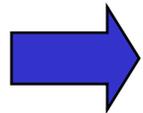
- Les tireurs soient assis au milieu du fauteuil, le corps droit et qu'ils ne soient pas en appui contre le dossier.
- Les épaules des deux tireurs soient relâchées et que le bras l'avant bras et l'arme du tireur qui prend la distance forment une ligne horizontale.
- A l'épée, le tablier sera retiré au moment de la prise de distance

# LES REGLES SPECIFIQUES AVANT LE DEBUT DU COMBAT



Ces règles concernent :

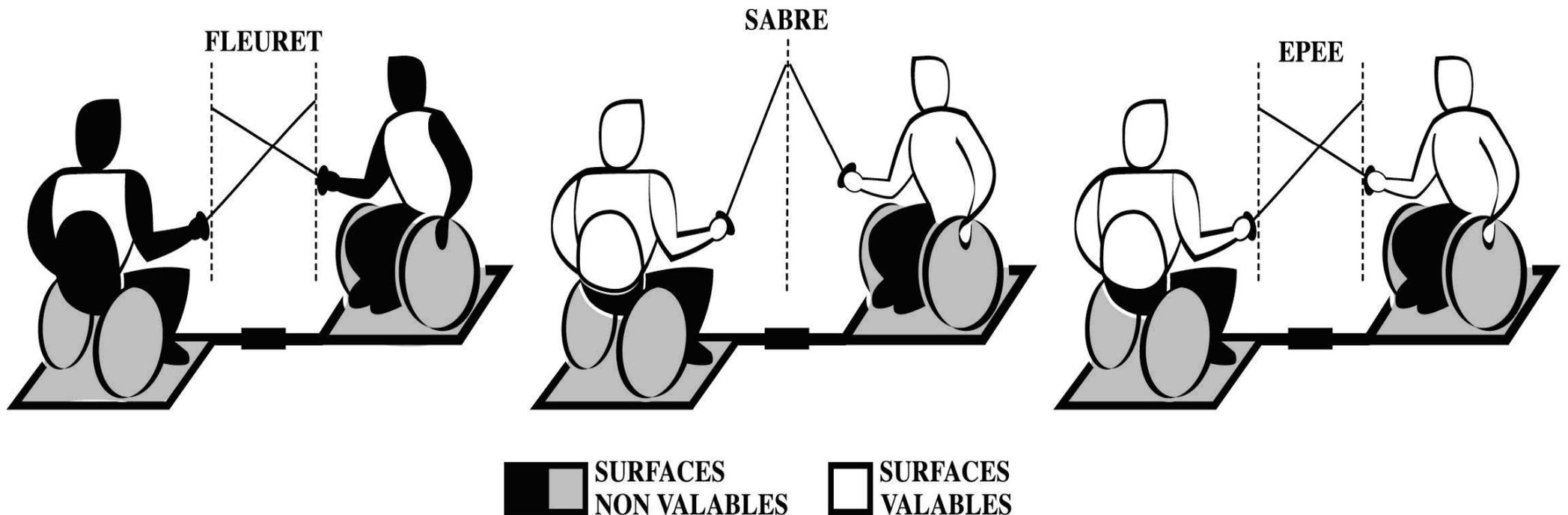
- Le placement des tireurs.
- La position des fers
- Les commandements du président de jury



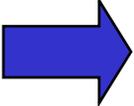
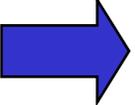
Le placement des tireurs, ces derniers devront être assis au centre de leur fauteuil le corps droit

# LES REGLES SPECIFIQUES AVANT LE DEBUT DU COMBAT

- ➔ La position des lames au fleuret et à l'épée il n'y a pas de fer contact et les pointes ne doivent pas dépasser la coquille de l'adversaire
- ➔ Au sabre, les lames ne doivent pas se croiser.



# LES REGLES SPECIFIQUES AVANT LE DEBUT DU COMBAT

-  Si un tireur bouge ou fait bouger son adversaire entre les commandements « êtes vous prêts. » et « Allez. » le tireur fautif sera sanctionné d'un **carton jaune** en cas de récidive dans le même match il sera sanctionné d'un **carton rouge**.
-  Dans le cas où les deux tireurs bougent simultanément les deux tireurs seront sanctionnés dans les mêmes conditions

# DEPLACEMENTS AUTORISES PENDANT LE COMBAT

➔ Le tireur doit toujours avoir une fesse en contact avec l'assise du fauteuil aussi bien en fente qu'en retraite



Retraite

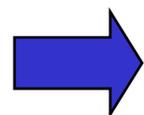


Fente

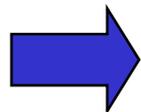
# GRILLE DES FAUTES et SANCTIONS

FAUTES et SANCTIONS SPECIFIQUES A LA PRATIQUE HANDISPORT EN FAUTEUIL ROULANT				
Fautes	Article	Cartons		
		1 <sup>ère</sup> Faute	2 <sup>ème</sup> Faute	3 <sup>ème</sup> Faute et suivante
<b>1<sup>er</sup> Groupe</b>				
Bloquer l'arme de son adversaire*	IWFC			
Départ avant le commandement de « Allez » ou provoquer un départ avant le « Allez » *	IWFC			
Ne plus avoir les deux fesses au contact de l'assise du fauteuil	IWFC			
Perte d'équilibre*	IWFC			
<b>2<sup>ème</sup> groupe</b>				
Absence d'une marque de contrôle sur le fauteuil ou le coussin*	t.45.3a).i - IWFC			
<p>* annulation de la touche portée par le tireur fautif</p> <p>Explications :</p> <p><b>CARTON JAUNE</b>: Avertissement valable pour le match. Si un tireur commet une même faute du 1<sup>er</sup> groupe après avoir reçu un <b>CARTON ROUGE</b> – à quelque titre que ce soit - il reçoit à nouveau un carton rouge.</p> <p><b>CARTON ROUGE</b> : Touche de pénalisation</p>				

## TYPES D'ÉPREUVES

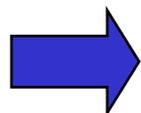


Il existe des épreuves individuelles et par équipe.

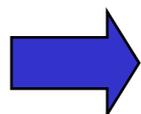


En fauteuil roulant les épreuves individuelles se déroulent :

- Par classe de handicap A B C
- Open sans catégorie de handicap
- Mixte quand des escrimeurs valides tirent en fauteuil.

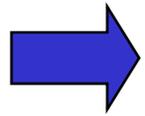


Une équipe se compose de 3 tireurs dont un catégorie B qui doit faire tous les matchs et ne peut être remplacé que par un tireur de la même catégorie.



Les épreuves officielles en fauteuil roulant :  
Le championnat de France, critérium fédéral sont des épreuves open. Les tournois nationaux sont open ou mixtes. Les Jeux Paralympiques, les Championnats du Monde les championnats d'Europe, sont des épreuves par classe de handicap

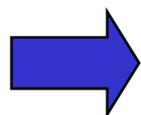
# TYPES D'ÉPREUVES



Aux Jeux Paralympiques, il n'y a pas d'épreuve pour les tireurs de classe C



# L'ESCRIME HANDISPORT EN FRANCE



Depuis la création des Jeux Paralympiques à Rome en 1960 la France totalise 135 médailles dont 67 d'Or.

## PROCHAINES GRANDES ECHEANCES

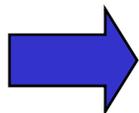
La Coupe du Monde de Paris du 15 au 18 novembre 2007



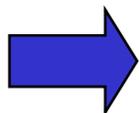
Les Jeux Paralympiques de Pékin 2008  
Du 6 au 17 septembre 2008

Les championnats du Monde sont prévus en 2010 à Paris au Grand Palais. 2ème fois de l'histoire de notre mouvement que ceux - ci se dérouleront simultanément avec ceux de la F.I.E

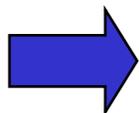
## ADRESSES UTILES



Fédération Française Handisport  
42 rue Louis Lumière  
75020 Paris  
Tél : 01.40.31.45.00 Fax : 01.40.31.45.42



Monsieur André Hennaert  
Président de la Commission Fédérale d'escrime Handisport  
Tél : 01.40.31.45.00 Fax : 01.40.31.45.42  
E.mail : [escrime@handisport.org](mailto:escrime@handisport.org)



Maître Pascal Godet  
Directeur Technique Fédéral  
Tél : 01.45.55.14.84 Portable : 06.73.15.79.38  
E.mail : [escrime@handisport.org](mailto:escrime@handisport.org)